



Cossonay - infos

L'eau, un bien à ne pas gaspiller

Par
Claude-Alain Monnard

Tous les jours, nous consommons de l'eau machinalement puisqu'on la trouve en abondance à nos robinets. Cependant il en a coulé beaucoup sous les ponts avant que l'homme n'arrive à maîtriser les outils logistiques inhérents à sa gestion! À Cossonay, qu'en est-il? Bref tour d'horizon en compagnie de Jean-Marc Evard, municipal et Gilbert Rapin, responsable du service des travaux.

Ressources

Elles sont situées en 2 lieux géographiques distincts. Nous avons la zone de captage des Mousses, sur le territoire de L'Isle, et la nappe phréatique du bois du Sépey. L'eau, naturelle et non traitée, nous parvient par gravitation. Des contrôles de qualité sont effectués 6 fois par année et ils n'ont jamais rien révélé de négatif.

Fuites et pollution

Ce sont les 2 soucis majeurs de G.Rapin. *Avec 30 Kms de conduites, nous veillons à que tout se passe bien.* Des fuites sont visibles (eau sur la route ou dans les champs) et d'autres sont décelées par des émetteurs installés sur le réseau. *En cas de rupture d'une conduite, nous recevons ici, sur le poste de pilotage, un message de dysfonctionnement. Nous pouvons alors intervenir!* Quant aux éventuelle pollutions qui pourraient se déclarer, les autorités surveillent de près car, dans ce domaine, il est préférable de prévenir. Agir après de telles nuisances entraîne du désagrément et beaucoup de difficultés!

Prix et consommation

Les relevés de 2007 montrent que la consommation quotidienne de chaque habitant s'élève à 105 litres. Ce chiffre se situe en dessous de la moyenne nationale évaluée à 160 l. Peut-être est-ce dû au fait que nous avons moins d'industries qu'ailleurs? *Pas forcément, rétorque JM Evard, car l'agriculture en utilise beaucoup aussi.*



Jean-Marc Evard et Gilbert Rapin.

Mais de manière générale, on constate que la consommation de l'eau est en régression depuis une vingtaine d'années.

Son prix est défini en fonction de frais fixes et variables. En tant que telle, l'eau est une denrée gratuite, mais les communes prélèvent des taxes pour son utilisation. À Cossonay, dès l'an prochain, le m3 sera facturé à 1,30 fr (actuellement 1.-). *Le prix des énergies augmente et il est automatiquement répercuté sur le fonctionnement de nos installations.* La Municipalité est aussi contrainte de constituer des provisions en vue de divers travaux conséquents, dans la vieille ville notamment. *Enfin, complète G.Rapin, les conduites posées actuellement sur la route de La Chaux constituent de gros investissements.*

Futur

À long terme, les autorités réfléchis-

sent à l'extension du réseau pour le bien de la population. Des prévisions sont établies. Elles s'avèrent fiables quant à la consommation. *Par contre, précise JM Evard, nous ne maîtrisons pas les précipitations et le cycle naturel de l'eau qui se modifie à cause des événements climatiques actuels.* En dépit de ces constatations, un nouveau réservoir de 2'500m³ desservant

Cossonay, Senarclens, Dizy, Chavannes-le-Veyron et Lussery-Villars va être construit pour répondre aux besoins d'une région en

plein développement.

Les autorités désirent encourager la récupération des eaux de toiture en accordant aux constructeurs un rabais sur la taxe de raccordement des eaux claires. La Municipalité insiste afin que cette eau de pluie soit utilisée pour l'arrosage, les WC et les machines à laver le linge. Écologiquement et économiquement parlant, ces mesures ne pourront qu'être bénéfiques puisqu'on puise moins dans la nappe phréatique.

En conclusion

Avec l'été qui approche (du moins on l'espère!), des informations seront transmises à la population. *Nous tenons à ce que les citoyens prennent conscience que l'eau, bien indispensable à l'être humain, représente une valeur à respecter et qu'elle ne doit pas être gaspillée!* conclut JM Evard. ■

En bref

Venoge Santé Nature

Dans le cadre de «Venoge Santé Nature» dont la commune de Cossonay est partenaire, une action «Journée jus de pommes» aura lieu le 26 septembre prochain. Cette manifestation publique se tiendra sous la cantine du Pré-aux-Moines. Des renseignements détaillés seront publiés prochainement

Compostière de la Venoge

Contrairement à ce que nous avions publié récemment, nous vous communiquons que la compostière de la Venoge est ouverte non seulement du lundi au vendredi, mais également le samedi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Semaine de la mobilité

Cossonay participera à la Semaine de la mobilité qui aura lieu du 18 au 28 septembre prochains. Plusieurs actions seront mises sur pied pour promouvoir la mobilité douce et le recours aux transports publics. Nous vous donnerons des détails sur ces actions lors d'une prochaine édition.

Tonte des gazons

Chaque année, depuis le mois d'avril, le bruit des tondeuses à gazon constitue une source de nuisances fréquentes et parfois gênantes. Afin d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens et d'éviter tous conflits, déclarés ou latents entre voisins, la Municipalité vous remercie d'effectuer ce travail lors des jours suivants et aux heures indiquées:

- du lundi au jeudi : de 8h à 20h.
- le vendredi : de 8h à 18h
- le samedi de 9h à 18h.
- Aucune activité les jours fériés.

La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui se feront un point d'honneur de respecter cet «horaire» que nous appellerons «code de courtoisie».

Bureau du Conseil communal

Lors de sa séance du 14 juin le Conseil communal a renouvelé son bureau.

Président: François Golay

1^{er} vice-président: Antoinette

Reymond

2^e vice-président: Olivier Combes

Scrutateurs: Alain Guignard,

Martine Debes-Junod

Scrutateurs suppléants: Pascal

Gindroz, Anne-Marie Romain

Secrétaire hors conseil: Laurence Nicod

La poste modernise ses boîtes aux lettres

La Poste Suisse a décidé de renouveler jusqu'en 2010 ses quelque 20'000 boîtes aux lettres. Modernes, ces nouveaux modèles sont équipés d'une plaquette d'information pour les clients, d'une large ouverture pour les envois de grand format, d'une goulotte antiviol, d'une serrure de sûreté et d'un dispositif protégeant le courrier des regards indiscrets. Chaque fois que cela était nécessaires, les sites ont été adaptés aux nouvelles habitudes des clients, tenant compte au mieux des nou-

veaux quartiers, des zones industrielles ou commerciales ou de l'affluence



des passants. Les nouvelles boîtes aux lettres seront installées au début du mois d'août.

Futurs emplacements (6): Grand Rue 26 (déplacé angle ch des Prés du Dimanche et route de la Sarraz), Allens (arrêt bus), Office de poste, Route de Morges (arrêt de bus), Place du Pont, Ch. Du Levant.

Emplacements supprimés (2): Tea Room Tea Time (ex-La Bonbonnière), Funiculaire 11.

Les nouvelles heures de levée figurent sur la plaquette de la boîte. ■